

**Service instructeur**  
Développement Universitaire,  
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2e/72-07

**Service consulté**  
DIF

## **INTERVENTIONS ECONOMIQUES GENERALES**

### **Soutien à l'association ALSACE QUALITE**

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 15 000 € à l'Association ALSACE QUALITE au titre de l'exercice 2007.

ALSACE QUALITE est une association qui regroupe des représentants de la production agricole, de la transformation, de la distribution, de la restauration et des consommateurs. Elle a été créée en 1991, à l'initiative de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin.

ALSACE QUALITE est soutenue par le Conseil Régional d'Alsace, la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt, la Chambre Régionale d'Agriculture et le Conseil Général du Bas-Rhin. Elle a pour mission d'accompagner les professionnels alsaciens de l'agriculture et de l'agro-alimentaire dans leurs démarches de qualité en s'appuyant sur les normes internationales reconnues.

Cette association s'occupe également de promouvoir les quatre signes officiels de qualité (Label Rouge, AOC, AQC, AB) et les treize filières alsaciennes qui en bénéficient. Grâce au travail d'accompagnement qu'elle effectue, près de soixante-dix entreprises agro-alimentaires de la région ont obtenu une certification qualité.

Pour 2007, ALSACE QUALITE articulera son activité autour de trois axes stratégiques :

- Amener les petites entreprises vers les démarches qualité,
- Elargir les démarches qualité aux produits agricoles et agro-alimentaires sans signes officiels,
- Oeuvrer à la promotion des produits sous signe officiel de qualité.

.../...

Pour mener à bien ses activités, ALSACE-QUALITE sollicite auprès du Département une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 €, au titre de l'exercice 2007.

Pour mémoire, ALSACE QUALITE est soutenue par le Département du Haut-Rhin depuis 2002 (subvention de 15 245 € en 2002 et 15 000 € depuis 2003).

Le budget prévisionnel présenté par l'association s'élève à 930 195 €, réparti comme suit :

### **Dépenses**

Achats et services	579 600,00 €
Impôts et taxes	28 000,00 €
Frais de personnel	308 500,00 €
Amortissement	7 000,00 €
	<hr/>
	930 195,00 €

### **Recettes**

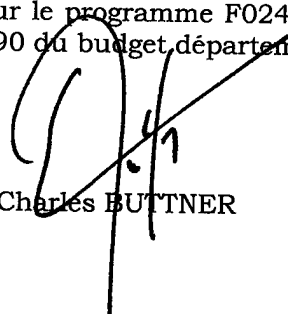
Cotisations et prestations	367 805,00 €
Chambres d'Agriculture 67 + 68	46 650,00 €
Ministère de l'Agriculture	4 500,00 €
Conseil Régional Alsace (CRA)	72 000,00 €
Département 67	45 740,00 €
Département 68	15 000,00 €
Participation Promotion (CRA)	145 000,00 €
Participation Marque Ombrelle	230 000,00 €
Participation CRA au Salon International de l'Agriculture	3 500,00 €
	<hr/>
total	930 195,00 €

Afin de soutenir cette démarche en faveur de la qualité des produits agro-alimentaires, je vous propose de répondre favorablement à la demande d'ALSACE QUALITE et d'attribuer une subvention du même montant que l'an passé, soit 15 000 €.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder à l'Association Alsace Qualité au titre de l'exercice 2007, une subvention de fonctionnement de 15 000 € pour 2007,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F024, chapitre 65, enveloppe 61805, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
Charles BUTTNER